

Le président donne lecture d'une lettre de M. Ptak annonçant sa démission du Bureau et du Conseil d'administration de l'Association à partir du 16 mai. Cette décision du vice – président, motivée, entre autres, par l'éloignement de son domicile de Paris, une surcharge d'obligations professionnelles et associatives, attriste les membres du Conseil qui expriment leur appréciation et reconnaissance pour tout le travail que M. Ptak a effectué au sein de la commission des relations publiques pour l'élaboration des dossiers de presse.

La participation de l'Association des Ingénieurs et Techniciens Polonais dans l'organisation du Congrès reste assurée par Mme Obrebska.

Mme Kieda informe le Conseil qu'elle a repris la présidence de l'Association Loire – Vistule et pourra donc promouvoir d'avantage le Congrès dans sa région et envoyer son délégué aux réunions lorsqu'elle ne pourra pas y assister elle – même.

1/Approbation du procès – verbal du 24 avril 2003

Le Conseil apprécie l'envoi rapide et le contenu clair du procès – verbal du 24 avril, qui est adopté à l'unanimité après la modification suivante, apportée par le vice – président, M. d'Arc, à la fin du paragraphe 3 de la page 5 :

« Il est exact que le projet initial de programme avait un certain côté imprécis. Mais sans connaître au moment de son élaboration ni la date ni les lieux du Congrès de Paris, la commission du programme n'a pas pu apporter d'éléments plus précis ».

Le Conseil charge la secrétaire de prévenir les membres du Conseil absents de la réunion le plus rapidement possible de la date de la prochaine réunion, indépendamment de l'envoi du procès – verbal.

2/Point sur demandes de subventions et d'aides financières, recherche de sponsors

Le président informe le Conseil des démarches de Mme Sadowska, invitée le 9 mai à Varsovie à une réunion au Sénat des associations des communautés polonaises d'Europe sur le thème de l'intégration de la Pologne dans l'Union Européenne.

A cette occasion elle a pu revoir les mêmes personnalités qu'en février 2003 et leur a remis à nouveau un dossier de notre Congrès, complété par une traduction en polonais des statuts de l'Association, de la charte et son préambule ainsi qu'un budget prévisionnel plus détaillé et une deuxième lettre consécutive à la première, transmise par Mme Sadowska préalablement.

Mme Plaszczyńska exprime sa surprise lorsque le président informe le Conseil qu'après le retour de Mme Sadowska en France, à sa demande et avec son aide, il a dû écrire encore une fois une lettre de sollicitation de subvention, réclamée par le Maréchal du Sénat et par M. Stelmachowski.

La secrétaire rappelle que notre premier dossier, présenté à ces messieurs par Mme Sadowska en février, contenait une lettre qui précisait clairement notre demande de subvention :

« nous sollicitons ardemment votre appui de notre initiative ainsi que votre soutien moral et financier.....nous nous permettons de vous adresser un budget prévisionnel pour l'organisation du Congrès ».

Elle ajoute que nous avons reçu une réponse positive à une lettre identique, adressée à M. Rzemyskowski, Président de la Commission de l'Emigration et des Polonais à l'Etranger du Sénat, confirmant sa participation et son aide financière.

Il semblerait – selon la secrétaire - que ni M. Pastusiak ni M. Stelmachowski n'aient pris connaissance de notre première lettre, transmise par Mme Sadowska, ce qui expliquerait pourquoi nous n'avons jamais eu de réponse de leur part.

Le président s'inquiète que nous ne disposons à ce jour d'aucune subvention et incite chacun des membres à entamer des recherches dans ce sens. Selon lui l'obtention des subventions est l'affaire de tous et non pas seulement de telle commission. Chacun doit chercher dans les journaux ou par tout autre moyen des noms à consonance polonaise pour solliciter des sponsors.

Il pense qu'un contact téléphonique préalable à l'envoi d'un dossier, augmente son efficacité auprès de la personne sollicitée.

Les membres estiment que cela n'est pas toujours réalisable.

Le président estime de son devoir de mettre le Conseil devant ses responsabilités. En cas d'absence de garanties de subventions en novembre 2003, il conviendra de s'interroger sur la viabilité de notre raison sociale.

Mme Plaszczyńska considère qu'il faudrait solliciter en priorité les subventions les plus substantielles comme celle de la Ville de Paris ou du Conseil Régional avant qu'il ne soit trop tard pour déposer le dossier.

M. d'Arc souligne que les demandes de subventions sont centralisées en ce qui concerne Paris. Selon lui, il serait préférable de passer par un intermédiaire, favorable à notre cause. Les membres du Conseil retiennent le nom du Maire du 13^e arrondissement de Paris, M. Blisko.

M. d'Arc accepte de le contacter à condition d'avoir un dossier complet à lui remettre.

Mme Obrebska rassure le Conseil que les dossiers complets aussi bien en polonais qu'en français existent et nous seront bientôt transmis par M. Ptak.

M. Sznyter propose de faire des copies des dossiers puisque la secrétaire ne dispose pas d'imprimante en couleur.

Le Conseil examine et commente brièvement une liste préliminaire de noms d'organismes et personnalités qui pourraient figurer dans le comité de soutien du Congrès. Les noms d'autres personnes connues sont ajoutés, tels que le Comte Walewski, le Député Alexis Poniatowski, Raymond Kopa et Francis Huster.

Mme Kieda suggère que nous sollicitons l'appui de M.W. Miodunek, Vice-recteur de l'Université de Cracovie en lui proposant de figurer au comité d'honneur du Congrès, car il pourrait nous renseigner sur des sources de financement. Il faudrait lui adresser un courrier à ce sujet..

Mme Collin ajoute qu'il faudrait également solliciter le patronage d'honneur de M. Nalecz, Ambassadeur de Pologne auprès de l'UNESCO.

4

M. d'Arc estime qu'il serait judicieux d'ajouter au dossier une liste des membres d'honneur qui soutiennent notre Congrès.

Le président décide cependant de remettre à une date ultérieure l'examen du projet d'une liste d'honneur, élaborée par des membres du Conseil.

En résumé le président précise qu'il faudra différencier 3 catégories de sponsors potentiels :

- a. les personnalités qui, en nous accordant leur patronage, pourraient nous ouvrir leur carnet d'adresses
- b. les organismes officiels
- c. ceux qui exercent des activités économiques

Mme Obrebska dit avoir déjà les coordonnées d'un certain nombre de personnes. Elle est chargée de la centralisation de toutes les informations et listes de sponsors potentiels qui lui seront adressées.

3/ Compte rendu des activités

Le président informe le Conseil de la lettre qu'il a reçu du Sénateur Gaillard, confirmant la réservation du salon Boffrand pour le soir du 12 mars 2004 et la mise à notre disposition de la salle Médicis le 12 et 13 mars pour le Congrès.

M. Noirot , accompagné de M. d'Arc, rencontrera le Sénateur Gaillard le 1^{er} juillet 2003 pour une dernière mise au point de cette question.

Mme Collin propose de négocier le prix du dîner du 12 mars directement avec M. Hugo.

Le Conseil estime entre 200 et 250 le nombre de congressistes à prévoir.

Mme Plaszczyńska précise que Mme Collin, M. Ptak et elle-même se sont réunis le 5 mai pour approfondir le projet initial du programme du Congrès afin de pouvoir mieux le chiffrer dans le budget prévisionnel. Elle distribue aux membres présents une copie du nouveau projet.

Le président ajoute que les dates et lieux du Congrès étant à présent fixés, la commission du programme pourra se réunir prochainement pour nous présenter sa proposition définitive.

Le président informe ensuite le Conseil de sa visite chez M. Grzeszczyk en compagnie de M. Sznyter. Cet entretien avait été précédé par celui de Mgr. Jez et Mme Plaszczyńska le 15 mai. Dans les deux cas l'accueil de M. Grzeszczyk a été très chaleureux et son attitude à notre égard semble très positive.

L'échange entre le président et M. Grzeszczyk a été franc et constructif. Ce dernier ne nous fait pas de reproches et veut manifestement dissiper les malentendus. Il déplore le fait que trop de paroles qui lui sont imputées, ont été prononcées par certaines personnes à son insu.

Le président et M. Grzeszczyk se sont mis d'accord sur l'organisation d'une réunion nationale de toutes les coordinations le samedi 21 juin 2003 de 10 h. à 16 h. à Vaudricourt puisque M. Grzeszczyk ne peut pas se déplacer à Paris.

Il s'agit d'une réunion d'information, d'échange et de discussion sur la situation actuelle, la structure du futur Conseil de la Polonia, l'activation de la commission des statuts et son élargissement éventuel.

Cette journée sera organisée en commun par les responsables des Congrès de Rochefort, Lens et Paris ainsi que par la Maison de la Polonité, comme l'a souhaité M.Grzeszczyk.

C'est lui qui offrira la logistique et se chargera de l'envoi des invitations.

Le Conseil approuve la proposition de Mme Plaszczyńska que tous les membres de notre Association soient également invités à cette réunion.

Le président sollicitera l'accord de M. Grzeszczyk et lui demandera également que la date de la réunion nationale du 11 octobre 2003 soit mentionnée aussi dans ce courrier afin que les participants puissent déjà la réserver et acheter leur titre de transport à tarif réduit.

Faute de temps, le point 4 de l'ordre du jour n'est pas abordé et sera reporté à la prochaine réunion du Conseil.

5/ Questions diverses

La candidature de M. Jean Virlogeux de Riom comme membre de l'Association, est acceptée à l'unanimité. Sa lettre de candidature, très abîmée par la poste, a pris plusieurs mois à arriver. Les secrétaires sont chargés de l'informer de cette décision et de lui adresser les statuts ainsi qu'à M. Gieysztor, comme à tout nouveau membre de l'Association.

La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu :

**le mercredi 25 juin à 19 h. 30
au 20, rue Legendre, 75017 Paris**

La secrétaire

Barbara Plaszczyńska

Le président

Emmanuel Noirot Borowski